

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 2 de la phase 2 en date du 13 juin 2008

Demandeur : Union des consommateurs

Références : Gaz Métro-9, document 24, page 8, lignes 4 à 7

Question :

- 1.1 Veuillez illustrer par un exemple selon quelles modalités précises le compte de frais reportés cumulant les gains et pertes sur disposition d'actifs durant l'exercice serait intégré dans le dossier tarifaire suivant.

Réponse :

Les gains ou pertes sur disposition des installations générales seraient constatés en fin d'année dans un compte de frais reportés qui porterait à intérêt et ce, à compter du 1^{er} octobre 2009. Le solde du compte de frais reportés accumulé au 30 septembre 2010 serait intégré au dossier tarifaire 2011 et amorti à 100 % dans l'année.

Question :

- 1.2 Veuillez indiquer si le compte de frais reportés serait traité de façon globale ou imputé par catégorie d'actifs.

Réponse :

Il serait possible d'identifier pour chacune des catégories d'actifs les gains ou pertes sur disposition, mais le tout serait comptabilisé dans un compte global de frais reportés nommé « *compte de frais reportés - gain ou perte* ».

Question :

- 1.3 Veuillez indiquer si le compte de frais reportés serait rémunéré au coût moyen du capital.

Réponse :

Oui, il serait rémunéré au coût moyen du capital.

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 2 de la phase 2 en date du 13 juin 2008

Demandeur : Union des consommateurs

Références : Gaz Métro-9, document 24, page 5, Tableau du haut de la page

Question :

- 2.1 Veuillez produire une justification pour le choix du taux de 50.00 % pour la nouvelle catégorie : Pagettes, cellulaires, Mikes, caméras.

Réponse :

Ce type d'équipements est d'utilisation courante. Ces biens ont en moyenne une durée de vie de deux ans, d'où un taux d'amortissement linéaire de 50 %. Les bris d'équipement sont fréquents sur des biens à changements technologiques rapides dans des conditions d'utilisation parfois difficiles (chantier, poussière) ce qui nous amène à les remplacer puisque les coûts de réparation sont généralement similaires à leur valeur de remplacement.

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 2 de la phase 2 en date du 13 juin 2008

Demandeur : Union des consommateurs

Références : Gaz Métro-9, document 24, Annexe, pages 1 à 7, Tableaux

Question :

- 3.1** Veuillez préciser les modalités de calcul ainsi que la signification de la « Valeur actuelle nette » apparaissant sur la dernière ligne de chacun des scénarios 1 à 7.

Réponse :

La valeur actuelle nette (VAN) a été calculée à partir de l'impact annuel sur les tarifs, après gains de productivité, présenté à la ligne 35. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux de rendement présenté à la ligne 24. Cette méthode permet de mieux comparer chacun des scénarios en termes d'impact sur les tarifs. Ainsi, on constate que plus la période d'amortissement est courte, plus la valeur actuelle nette est réduite :

	Période amort. actif	Période amort. déviation	VAN
Scénario 1	10	N/A	5 834 400
Scénario 2	5	N/A	5 510 944
Scénario 3	10	5	5 834 400
Scénario 4	10	4	5 808 948
Scénario 5	10	3	5 782 193
Scénario 6	10	2	5 754 057
Scénario 7	10	1	5 724 460